

Exposition à la Maison du projet

La place de Gaulle demain...





Place du Général-de-Gaulle : un projet pensé avec les Scéens Ces débats ont conduit à la rédact l'avenir du centre-ville de Sceaux, copération immobilière ou d'aménage.

« Parlons ensemble du centre-ville », un dispositif ambitieux dans la continuité des démarches de concertation engagées par la Ville

Les chiffres clés de la concertation

- : Plus de 2 ans de concertation
- : Une trentaine de rencontres citoyennes a été organisée
- : Près de 2 000 Scéens ont participé à la démarche citoyenne
- **8 ateliers participatifs** dont un réunissant plus de 70 Scéens
- : 18 rencontres citoyennes mobilisant plus d'une centaine de personnes
- **3 visites au pavillon de l'Arsenal** présentant les 57 sites retenus dans le cadre de l'appel à idées Inventons la métropole du Grand Paris

Ces débats ont conduit à la rédaction d'une charte, La Charte pour l'avenir du centre-ville de Sceaux, document de référence pour toute opération immobilière ou d'aménagement sur le centre-ville. Le 11 mai 2017, cette charte, co-construite avec les habitants et usagers de la ville, a été votée à l'unanimité par le conseil municipal.

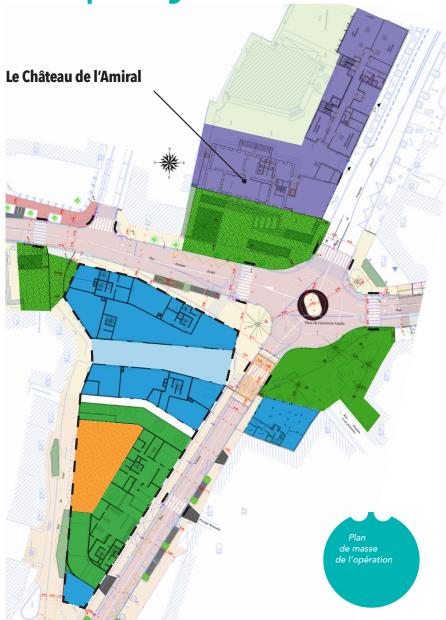
En 2017, parallèlement à la réflexion sur l'avenir de son centre-ville, Sceaux propose le site de la place du Général-de-Gaulle et ses abords à l'appel à idées international "Inventons la métropole du Grand Paris". Les habitants sont invités à donner leur avis lors de l'audition des trois équipes candidates, initiative unique dans le Grand Paris.

Le 18 octobre 2017, le jury d'" Inventons la métropole du Grand Paris" classe en tête le projet de l'équipe À la croisée des S[cé]ens, porté par Nacarat. So Good, porté par Pitch, est classé en deuxième position. La Ville prend acte du classement mais formule des réserves en s'appuyant sur les attentes exprimées par les Scéens. Le projet ne pouvant se faire sans l'accord de la Ville, les équipes Nacarat et Pitch décident alors de se rapprocher sur la base d'un projet réunissant les atouts des deux propositions.

Des ateliers collaboratifs et des réunions publiques sont organisés entre 2017 et 2019 avec les Scéens. Ils modifient profondément le projet initial, tant sur les aspects programmatiques qu'esthétiques. Différentes catégories de population y participent : familles, commerçants, riverains, etc.

Le permis de construire de l'Institut culinaire de France est accordé le 26 décembre 2018.

Le projet issu de la concertation



La richesse des débats
et des échanges avec les habitants
a permis d'aboutir à un projet d'ensemble
maîtrisé, de qualité, agréable et convivial, au plus
près des besoins et des ambitions des Scéens. Il tient
compte de leurs usages, de la nécessité de dynamiser le
commerce local, de créer des espaces de respiration pour les
piétons, des cheminements doux, l'ensemble s'appuyant sur une
architecture qui respecte l'esprit des lieux. Le projet répond aux
besoins et aux demandes des Scéens avec :

- 1 Le château de l'Amiral accueillera l'Institut culinaire de France
- 2 Le prolongement de la rue piétonne à travers le mail, avec la présence de commerces de part et d'autre
 - 3 La création de lieux de vie (brasserie / café / espace de coworking)
 - 4 Une résidence étudiante d'une centaine de logements
 - 5 Un parking public de 150 places avec des services associés
 - INSTITUT CULINAIRE DE FRANCE
 RESTAURANT D'APPLICATION
 - LOGEMENTS ET COMMERCES
 - RÉSIDENCE ÉTUDIANTE ET JEUNES ACTIFS



ESPACE DE COWORKING



PLACES PUBLIQUES



,' PARKING DE 210 PLACE DONT 150 PUBLIQUES

4

5

Zooms sur les différents Îlots



Le château de l'Amiral

Projet emblématique de la requalification de la place du Général-de-Gaulle, le château de l'Amiral devient l'Institut culinaire de France, équipement de prestige venant enrichir l'offre d'enseignement supérieur de la ville.

(architecte : Béchu et associés)

La brasserie Houdan

L'angle de la rue Houdan et de la rue Voltaire a, lui aussi, connu des évolutions majeures à travers le temps. Jusqu'en 1938, il accueillait un tabac avec billard ainsi qu'un immeuble de trois étages avec combles.

Le projet lui redonne une fonction sociale d'animation avec une brasserie et sa terrasse.

(architecte : Béchu et associés)

L'îlot Voltaire

L'îlot Voltaire, du fait de sa centralité, a beaucoup évolué avec les années. Rasé pour élargir la rue et pour réduire l'insalubrité, il est devenu un parking peu esthétique et retrouve, avec ce projet, le rôle structurant dans l'aménagement de la place du Général-de-Gaulle qu'il avait jadis.



L'Îlot Voltaire vu depuis le parvis du Château de l'Amiral (projet dans sa dernière version, en mars 2019 ; architecte : CoBe)

Quelques dates-clés:

2019

Poursuite de la concertation sur l'aménagement des espaces publics du centre-ville, lancement des travaux du château de l'Amiral

2020

Ouverture programmée de l'Institut culinaire de France à l'automne



Livraison des travaux d'aménagement du carrefour du Général-de-Gaulle en fin d'année, lancement des travaux des Îlots Voltaire et Houdan



Fin des travaux des Îlots Voltaire et Houdan, fin des travaux des espaces publics

La place de Gaulle demain, ce sont :

: Un nouvel établissement prestigieux de formation culinaire

en cohérence avec la double tradition commerçante et de formation et permettant d'accroître encore son rayonnement

: De nouveaux commerces

renforçant la diversité commerciale et l'attractivité, avec notamment une conciergerie

: De nouveaux logements pour les étudiants

accentuant la vocation de « campus urbain » de Sceaux et la présence des jeunes en ville

Parlons ensemble centre-ville

sceaux.fr





: De nouvelles places de stationnement

60 places publiques nouvelles sont créées en plus de la situation actuelle, afin d'accueillir de nouveaux clients, avec les services associés (vélos, bornes de recharge, etc...)

: De nouveaux lieux de convivialité et de création

plusieurs cafés, brasseries et lieux de restauration, un nouvel espace de co-working

: De nouveaux espaces destinés aux piétons

facilitant la rencontre et le confort de déplacement

: De nouveaux arbres et espaces verts

installés aux endroits appropriés rendant possible leur développement et leur pérennité

: Une circulation apaisée

par une nouvelle organisation du rond-point et la priorité donnée aux piétons et cylistes

INFORMATIONS PRATIQUES

Maison du projet, 3 rue du Four

Jours et horaires d'ouverture :

MERCREDI de 14h à 19h,

SAMEDI de 10h à 13h30 et de 15h à 19h